

**Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est
Créteil Val-de-Marne**

Séance restreinte Collèges A, B du 23 juin 2025

Délibération n° CR-2025-06-AB01

Objet : Validation de la synthèse de la séance restreinte Collège A, B de
la Commission de la Recherche du 31 mars 2025.

La Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, réunie en formation restreinte,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;

Vu la délibération par laquelle le Conseil d'Administration, en séance du 27 janvier 2023, a adopté le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° CA-2022-ELE-UPEC-01 du 07 septembre 2022 portant élection de Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Considérant ce qui suit :

La Commission de la Recherche est appelée à examiner la synthèse de la séance restreinte Collèges A, B de la Commission de la Recherche du 31 mars 2025.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Donne un avis favorable à la synthèse de la séance restreinte Collèges A, B de la Commission de la Recherche du 31 mars 2025.

Article 2 : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Nombre de membres en exercice :	18
Membres présents ou représentés :	10
Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	10

**Le Président de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne**


Jean-Luc Dubois-Randé

**La Vice-Présidence de la Recherche et
de la Commission de la Recherche**


Carole Hénique

**Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est
Créteil Val-de-Marne**

Séance restreinte Collèges A, B du 23 juin 2025

Délibération n° CR-2025-06-AB02

Objet : Demande initiale d'éméritat

La Commission de la recherche du Conseil Académique de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, réunie en formation restreinte,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 711-8 et L. 762-4 ;
Vu la délibération par laquelle le Conseil d'Administration, en séance du 27 janvier 2023, a adopté le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
Vu la délibération du Conseil d'Administration n° CA-2022-ELE-UPEC-01 du 07 septembre 2022 portant élection de Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

Considérant ce qui suit :

La Commission de la Recherche est appelée à examiner la demande initiale d'éméritat de : Monsieur Michel Attoui (MCF, LISA) pour une durée de 5 (cinq) ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 ;

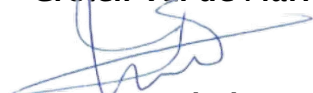
Après en avoir délibéré,

Article 1 : Donne un avis favorable à la demande initiale d'éméritat formulée ci-dessus.

Article 2 : La présente délibération sera inscrite au répertoire des actes administratifs de l'Université, publiée sur son site internet et affichée dans ses locaux.

Nombre de membres en exercice :	18
Membres présents ou représentés :	10
Abstentions :	0
Contre :	0
Pour :	10

**Le Président de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne**


Jean-Luc Dubois-Randé

**La Vice-Présidence de la Recherche et
de la Commission de la Recherche**


Carole Henique